



2022

aljit

*Rapport
d'activité*

Accueillir · Loger · Accompagner



L'ALJT (Association pour le logement des jeunes travailleurs) est une association régie par la loi de 1901, créée en 1956 à l'initiative de la Caisse des dépôts et consignations et de plusieurs mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

Chaque année, elle accueille, loge et accompagne plus de 12 000 jeunes de tous horizons sur ses résidences en Île-de-France (propriétés d'organismes de logements sociaux ou de bailleurs privés).

L'ALJT s'appuie sur des partenariats constants avec l'État, le Conseil régional d'Île-de-France, les Conseils départementaux, les villes et agglomérations, les bailleurs sociaux, Action Logement, les Caisses d'allocations familiales (CAF), l'Agence régionale de santé et le tissu associatif

de proximité pour mener à bien ses missions.

Membre active de :

- **l'Urhaj Île-de-France**
Union régionale pour l'habitat des jeunes
www.habitatjeunes-idf.fr
- **l'Unaf**
Union professionnelle du logement accompagné
www.unaf.org
- **l'Affil**
Association francilienne pour favoriser l'insertion par le logement
www.affil.fr
- **Interlogement 93**
www.interlogement93.net

L'ALJT propose des solutions adaptées aux jeunes et aux territoires d'Île-de-France.



3 LE MOT DU PRÉSIDENT

4 LES TEMPS FORTS

8 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE PROJET ASSOCIATIF

10 UN PROJET AU SERVICES DES RÉSIDENT.E.S

14 LES PUBLICS ACCUEILLIS

24 L'OFFRE DE LOGEMENTS

30 LES RESSOURCES HUMAINES

32 LA GESTION FINANCIÈRE

38 LA GOUVERNANCE

aljt



Chiffres clés

74 
résidences

48  **RJT**
résidences pour jeunes travailleurs
18/26 ans, résidences sociales
foyers jeunes travailleurs

 **RJM** 
résidences pour jeunes actifs en mobilité 14
26/32 ans, résidences sociales jeunes actifs

12 
résidences pour étudiants et jeunes chercheurs
 **HOMER**
18/32 ans, résidences universitaires

logements
8 233
8 909 places


4 410
nouveaux jeunes
accueillis

90%
Taux de satisfaction
global des résident.e.s

310 *elit*
salarié.e.s


63 463
candidat.e.s
ont déposé une demande de
logement sur internet

+15%
par rapport à
2021


12 233
séjours de résident.e.s


5 014
jeunes ont bénéficié
d'actions d'accompagnement



Le mot du président

Un changement dans la continuité...

Cette formule utilisée il y a quelques décennies résume assez bien les mouvements qu'a connu notre association en 2022. Si elle y a vu au premier trimestre un passage de témoin entre son président et son vice-président puis le départ de son directeur général pour une autre mission d'utilité sociale, l'ALJT a en 2022 poursuivi sa dynamique de développement en ouvrant quatre nouveaux établissements. Elle a maintenu à haut niveau ses indicateurs de gestion et la qualité de son service comme l'a révélée l'enquête de satisfaction annuelle.

Pourtant, notre environnement a connu des bouleversements issus de la soudaine tension géopolitique mondiale et de son cortège d'incertitudes et d'inflation économique. L'envolée, pour ne pas dire l'explosion des prix de l'énergie, place l'ensemble du monde associatif dans une situation critique. L'ALJT n'y échappe pas même si l'arrêt de ses comptes de l'année se révèle à l'image de ceux des exercices précédents. En prévision du terme, fin décembre, de nos contrats de livraison d'électricité et de gaz, nous avons dû contracter de nouvelles conditions économiques extrêmement défavorables pour assurer le fonctionnement énergétique de nos résidences.

En conséquence et pour la première fois de son histoire, l'ALJT présente pour 2023 un budget fortement déficitaire mais œuvre sans attendre pour obtenir les effets positifs en compensateurs du bouclier énergétique.

Un plan de sobriété et de développement durable a été élaboré et retenu par le Conseil d'administration. Il vise plusieurs axes d'action, certains d'application immédiate pour limiter la

consommation d'énergie au quotidien, d'autres de plus long terme, visent en lien avec nos partenaires propriétaires, l'amélioration de la performance énergétique de nos résidences les plus énergivores.

La difficulté du contexte économique ne doit en aucun cas éloigner notre association de sa mission ni de son nécessaire développement pour accroître une offre de logement toujours insuffisante. Les besoins de logement sont trop criants dans notre région pour les jeunes, qu'ils s'agissent des jeunes travailleurs, des jeunes actifs en mobilité ou des étudiants dont seuls 12% d'entre eux bénéficient d'un logement en résidences. L'ALJT doit prendre toute sa place dans la réponse à apporter.

Loger mais aussi accompagner nos résidents pour les aider dans l'acquisition d'une plus grande autonomie et en leur proposant des activités socio-éducatives adaptées couvrant notamment les domaines de la santé, de la culture et de la citoyenneté. Cette particularité est relevée avec satisfaction par les parties prenantes de notre écosystème comme en témoignent les propos régulièrement entendus : « L'ALJT ce n'est pas qu'un toit... ». C'est donc un avenir à la fois teinté de continuité, de détermination et de progrès qui se présente à notre association.

L'ALJT aborde ces perspectives avec engagement et volonté.

Elle peut compter sur son nouveau directeur général, Jérôme Cacciaguerra, un comité de direction volontaire, un solide collectif de ses équipes, des valeurs bien ancrées, des compétences bien présentes et une image professionnelle que renvoie nos partenaires comme nous l'avons notamment entendu lors des manifestations inaugurales de l'année passée.

Pascal Van Laethem
Président

Les temps forts

JANVIER

OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE ALFRED DE MUSSET

Une 2^{ème} résidence destinée aux étudiants et jeunes chercheurs a ouvert ses portes à Villejuif en partenariat avec Seqens Solidarités. Située à proximité des transports en commun et de plusieurs lieux de formation, elle vient renforcer l'offre, sur ce territoire en forte tension, avec 150 logements entièrement meublés et équipés.



FÉVRIER

TOUTES ET TOUS À VOS RECETTES !

Les résident.e.s, avec l'aide des équipes ALJT, ont été invité.e.s à partager leurs recettes de cuisine favorites sur Instagram pendant la crise sanitaire. Fort du succès des « Live cuisine », un livre a été édité avec les meilleures recettes.

MARS

PASCAL VAN LAETHEM DEVIENT PRÉSIDENT DE L'ALJT

Élu président de l'ALJT le 23 mars 2022, Pascal Van Laethem, vice-président de l'ALJT depuis 2019, est acteur de longue date du logement social et du monde associatif. Ancien directeur général de Seqens (Groupe Action Logement), il place son mandat sous le signe d'un triple développement : capacité d'accueil, qualité de service et accompagnement.



A V R I L

RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTES DES RÉSIDENT.E.S

Jean-Yves Troy, directeur général de l'ALJT, a rencontré 3 représentantes des résident.e.s.

L'occasion d'aborder avec elles différents sujets : impacts de la réforme des APL, vie dans les résidences, aménagement des espaces collectifs et plus largement, le fonctionnement de l'association. Un riche moment d'échanges et de partage.



M A I

JOURNÉE VIE RÉSIDENTIELLE

Les équipes de la Vie résidentielle se sont réunies à la résidence de Créteil pour une journée d'échanges sur les actions mises en place par les équipes en direction des jeunes sur la santé, l'emploi, le logement, la citoyenneté et la solidarité, la culture et le développement durable. Un temps a été consacré également aux enjeux de la Vie résidentielle pour les prochaines années notamment ceux concernant la participation des jeunes et l'inclusion numérique.

J U I N

65 ANS +1 : UN ANNIVERSAIRE ALJTESQUE

Avec un an de retard dû à la crise sanitaire, l'ALJT a fêté ses 65 ans +1 à la Cité Fertile. L'occasion pour l'association de réunir ses salarié.e.s et ses partenaires pour faire un bilan du programme d'actions 2019-2022 et d'aborder les perspectives 2022-2024. Un temps a également été dédié à la cohésion d'équipe grâce à l'organisation d'olympiades. Une journée qui restera gravée dans les mémoires !

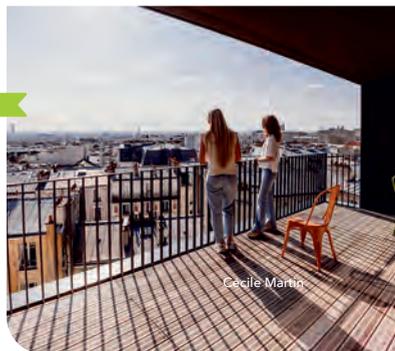


Les temps forts

J U I L L E T

LA « SERRE HABITÉE » VOIT LE JOUR !

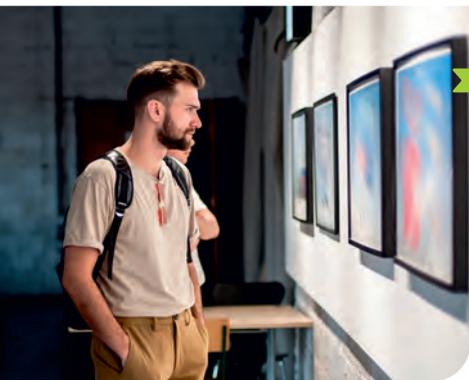
Ce programme ambitieux, datant de 2014, pensé et porté par ICF Habitat La Sablière, la Mairie de Paris et l'ALJT dans le cadre du projet « Réinventons Paris », a ouvert ses portes aux étudiant.e.s de l'École nationale d'architecture de Paris Belleville et aux Compagnons du devoir. 23 jeunes ont investi les lieux qui proposent de vastes espaces communs, une serre dédiée à l'agriculture urbaine et une vue imprenable sur Paris.



A O Û T

LES BONS PLANS DE L'ÉTÉ !

Afin d'accompagner les jeunes dans leurs projets de vacances, nous avons diffusé les bons plans de l'été. Une liste d'activités gratuites (ou peu onéreuses) à faire sur Paris et en région parisienne à destination de nos résident.e.s. Des piscines aux musées de la capitale, cette liste recense toutes les activités pour passer un bel été francilien.



S E P T E M B R E

RALLYE CULTUREL ET CULINAIRE

Près de 200 jeunes ont participé à la 8^{ème} édition du Rallye culturel. Une journée pour (re)découvrir le patrimoine culturel et culinaire parisien : du pont Neuf à la résidence ALJT de Diderot, ils se sont aventurés sur cinq parcours à travers des quartiers mythiques et historiques de Paris, rythmés par des quiz et des défis ludiques.



OCTOBRE

CHALLENGE OCTOBRE ROSE : C'EST PARTI !

Les salarié.e.s de l'ALJT ont mis leurs compétences sportives et créatives autour d'un challenge sur le thème d'Octobre Rose. Avec 6 163 087 pas effectués par l'ensemble des participant.e.s, nous nous sommes classés dans le top 10 inter-entreprises de l'opération. Les frais d'inscription ont été reversés à l'association Cancer@work (www.canceratwork.com).



NOVEMBRE

« OH ! PARLEURS », LE PODCAST DE L'ALJT

« Oh Parleurs ! » est une série de podcasts en trois épisodes sur des parcours de vie de nos résident.e.s qui permet de découvrir les projets de Yasmine, Sofiane-Vincent et Vérold (accompagnés par les équipes socio-éducatives). Ils sont disponibles sur toutes les plateformes d'écoute (Spotify, Deezer, Apple Podcasts, Amazon Music...).



DÉCEMBRE

OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE SAINT-JACQUES À PARIS 14

Propriété de Paris Habitat, cette R'JT est issue de la réhabilitation d'une ancienne école de filles située boulevard Saint-Jacques. Elle est composée de 116 logements dont 6 pour l'accueil des familles monoparentales et 2 en colocation.



Le développement durable dans le projet associatif



Depuis 2006, l'ALJT est engagée dans une démarche de développement durable pour réduire son impact écologique et économique que ce soit sur l'entretien des résidences, la mobilisation des résident.e.s ou encore les pratiques professionnelles des salarié.e.s.

Pour aller plus loin dans cette démarche et pour répondre au défi du changement climatique et à ses enjeux écologiques, économiques et sociaux, l'ALJT a inscrit, en juin 2022, le développement durable comme 5^{ème} axe de projet associatif.

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE TRANSITION DURABLE

En octobre 2022, l'ALJT a renouvelé ses contrats de gaz et d'électricité dans des conditions très dégradées de flambée des prix de l'énergie avec un doublement (pouvant aller jusqu'à 8 millions d'euros) de ses charges.

C'est dans ce contexte que l'association s'est dotée d'un plan de sobriété énergétique et de transition durable adopté par le Conseil d'administration en décembre 2022. Ce plan, décliné en programme d'actions jusqu'en 2024, marque l'engagement de l'ALJT de s'inscrire dans la dynamique de mobilisation pour à la fois réduire les consommations énergétiques à court et moyen terme et faire évoluer les pratiques des jeunes et des salarié.e.s dans les prochaines années. Ce plan met l'accent également sur des actions auprès de nos propriétaires afin d'améliorer les performances énergétiques de nos résidences que ce soit dans le parc déjà existant ou dans les nouveaux projets.

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'approche se veut globale : actions sur le bâti et les équipements, interpellation des propriétaires, sensibilisation des résident.e.s et des équipes :

- **La maîtrise des consommations des fluides**
Pour pouvoir agir efficacement, notre politique repose sur une organisation permettant de mesurer et de suivre les consommations : les techniciens de maintenance sont chargés des relevés mensuels d'eau, gaz et électricité et du reporting. Les actions de correction immédiates sont portées par les équipes maintenance ou le service patrimoine. Ces relevés peuvent servir de base aux équipes d'accompagnement pour la sensibilisation des jeunes.
- **La maîtrise du chauffage**
Les consignes ont été passées pour être rigoureux sur la température de 19°C et sur le contrôle des chauffages d'appoint afin d'atteindre l'objectif d'une baisse de 5% des consommations d'énergies.

- **Les travaux d'amélioration des performances énergétiques**

Nous avons mené une réflexion afin de favoriser, dans nos arbitrages de travaux, ceux concourant à l'amélioration des performances énergétiques. Enfin, nous discutons avec nos propriétaires des mesures permettant d'améliorer le diagnostic de performance énergétique en leur demandant notamment de participer à certains travaux et réparations.

- **La sensibilisation des résident.e.s**

Afin de faire évoluer les pratiques, la sensibilisation des résident.e.s aux écogestes est nécessaire pendant leur séjour mais également pour les accompagner dans la projection de leur futur logement.



D'octobre à décembre 2022, des soirées d'informations ont été organisées sur toutes les R'JT et R'JAM® pour sensibiliser les jeunes aux économies d'énergies afin de favoriser le développement d'une démarche éco-citoyenne et de les informer sur la situation financière de l'ALJT suite au renouvellement de ses contrats d'énergie.

Enfin, les équipes des résidences de l'Essonne ont animé, tout au long de l'année, un projet autour du développement durable qui a abouti à la création d'un jeu de plateau.

Un projet au service des résident.e.s



*Un accompagnement vers l'autonomie :
adapté et personnalisé*

L'ALJT propose à tous les jeunes qu'elle accueille au sein de ses résidences un accompagnement formel et informel concourant à leur autonomisation. Celui-ci est adapté en fonction de chaque situation. Cet accompagnement se décline selon différentes modalités d'intervention : actions collectives, accompagnement social et présence socio-éducative en ligne.

Il couvre l'ensemble des thématiques permettant de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et leur autonomie : logement, emploi/formation, santé, sport, budget, culture et loisirs, autonomie numérique, accès aux droits, citoyenneté ou encore développement durable.



Les actions collectives, une modalité d'intervention essentielle pour répondre aux objectifs de nos projets socio-éducatifs

En 2022, 2 412 actions collectives ont été organisées sur les résidences de l'ALJT réunissant 7 050 résident.e.s. 97% de ces actions sont réalisées au sein des R'JT (ce qui représente 48 actions par résidence et par an). Elles sont animées soit par les équipes, soit par des partenaires externes.

Toutes les actions collectives sont des moments clés pour favoriser la rencontre entre les jeunes et rompre l'isolement pour certains. Ce sont des temps de convivialité et d'échanges informels, créateurs de lien social.

Les thématiques qui ont été les plus abordées sont le logement, la santé, le lien social, l'emploi et la formation.

En 2022, l'Agence régionale de santé Île-de-France a renouvelé son soutien pour le projet « La santé, c'est ton avenir » et a permis de financer une partie des 540 actions mises en place sur cette thématique.





L'accompagnement social proposé par les équipes s'adapte aux besoins des jeunes accueillis. On distingue 3 types d'accompagnement :

- l'accompagnement social proposé à l'ensemble des jeunes accueillis pour favoriser leur autonomie à travers des actions d'information, d'orientation et d'accompagnement (pour les jeunes en R'JT) à travers l'élaboration d'un projet personnalisé,
- l'accompagnement social des jeunes qui relèvent de conventions spécifiques "accueil conventionné": Aide sociale à l'enfance (ASE), Protection judiciaire de la jeunesse et associations mandatées en protection de l'enfance. En 2022, 650 jeunes ont été accueillis et accompagnés dans le cadre d'une prise en charge par l'ASE ou d'une mesure éducative spécifique,
- l'accompagnement social de jeunes accueillis dans le cadre de projets spécifiques : réfugiés, jeunes en centre d'hébergement et de réinsertion sociale, familles monoparentales pour répondre à des situations spécifiques : démarches de régularisation, soutien à la parentalité...



Le Pass'Logement®

Depuis 2014, le Pass'Logement® continue son déploiement pour faciliter le parcours résidentiel des jeunes logés par un accès direct via son site internet aux offres de logements proposés par nos différents partenaires. Un nouveau bailleur, HLM IRP, a intégré la démarche en 2022 au côté de Seqens, Vilogia, 3F et Valophis, qui ont proposé des logements tout au long de l'année.

En 2022, ce sont 381 logements qui ont été mis en ligne et qui ont permis 164 relogements (personnes seules, couples avec ou sans enfant, familles monoparentales).

Un projet au service des résident.e.s



Le baromètre de satisfaction

Chaque année, l'ALJT interroge ses résident.e.s à l'occasion d'une enquête de satisfaction. Celle-ci permet de saisir les attentes des jeunes et d'améliorer les prestations qui leurs sont proposées.

Elle est un des outils d'amélioration continue de notre offre et de nos pratiques. Cette enquête permet de recueillir l'avis des résident.e.s sur nos missions principales : accueillir, loger, accompagner.

Accessible en ligne depuis une plateforme dédiée la campagne du baromètre s'est déroulée du 14 novembre au 9 décembre 2022 auprès de 7 917 résident.e.s. Au total, 4 312 ont répondu à l'enquête, soit un taux de retour de 54,5 %.



90%

TAUX DE SATISFACTION GLOBALE



Ce taux de satisfaction englobe à la fois l'accueil, le logement et l'accompagnement.



93%

DES JEUNES SATISFAITS DE L'ACCUEIL



Parmi eux, 93 % se déclarent satisfaits du traitement de la demande et 96 % de l'entretien effectué lors de leur arrivée. 91 % ont exprimé leur satisfaction concernant l'information sur leurs droits.



Raphaël Blasselle



84%

DES JEUNES SATISFAITS DE LA QUALITÉ DU LOGEMENT



Les jeunes sont satisfaits à 83 % de la qualité de l'équipement dans leur logement, à 86 % des dispositifs de sécurité de la résidence, à 80 % de la qualité des interventions techniques. Enfin, 86 % se disent satisfaits de la propreté du logement à leur arrivée.



89%



DES JEUNES PRÊTS À RECOMMANDER L'ALJT

Ils se disent prêts à recommander l'ALJT à des proches, notamment pour les services proposés (89 %), la localisation (93 %), la qualité du logement (90 %) et le rapport qualité/prix (82 %).



89%



DES JEUNES SATISFAITS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'une des missions de l'ALJT est d'accompagner ses résident.e.s sur différentes thématiques, telles que le logement/le budget (92 % de satisfaction), l'emploi (92 %), la santé avec le soutien de l'ARS (93 %), la culture (93 %) et la citoyenneté (88 %). À ce titre, des ateliers, des animations ainsi qu'une aide personnalisée sont mis en place : 90 % des jeunes se disent satisfaits de la disponibilité du personnel, 92 % sont satisfaits des réponses apportées à leurs questions et 90 % déclarent être satisfaits de l'aide aux démarches.



ÉVALUATIONS EXTERNES

Après deux années de moratoire concernant les évaluations (obligations réglementaires pour les R'JT), l'année 2022 a été consacrée à l'appropriation de la réforme et du nouveau référentiel de la Haute autorité de santé ainsi qu'à la recherche d'un prestataire pour la réalisation des évaluations externes à venir en 2023.

Les publics accueillis

Raphaël Blasselle

60 784

demandes de logement

12 233

jeunes logés

4 410

nouveaux jeunes accueillis

En 2022, l'ALJT a recensé 60 784 demandes de logement sur son site internet pour l'ensemble des résidences (+14% par rapport à 2021).

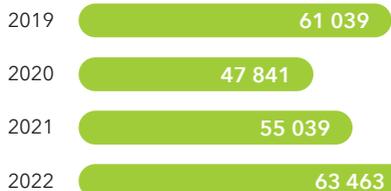
Le nombre de jeunes logés a augmenté de 1% par rapport à l'an passé, soit 12 233 jeunes logés en 2022, dont 4 410 arrivés au cours de l'année.

L'ALJT accueille des jeunes travailleurs (R'JT), des jeunes actifs en mobilité (R'JAM®) et des étudiants et jeunes chercheurs (HOME'R®).

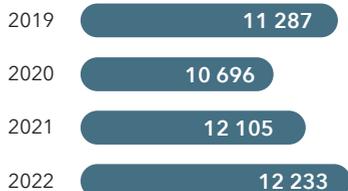
Au global, 47 % des jeunes accueillis sont pleinement dans la vie active (CDI, CDD, intérim), 48 % sont engagés dans un cursus de formation (alternance, études, stage) et 5 % sont en recherche d'emploi.

Sur 3 330 jeunes ayant quitté l'ALJT en R'JT et R'JAM®, 2 205 ont trouvé un logement autonome dont 1 204 jeunes dans le parc social (55 %) et 1 001 jeunes dans le privé (45 %) : colocation, privé, meublé, propriétaire et logement de fonction.

Candidat.e.s



Jeunes accueillis



Un retour à la normale après la crise sanitaire

Répartition des jeunes accueillis en 2022



67,9 % résidence R'JT
14,4 % résidence R'JAM®
17,7 % résidence HOME'R®

Âge moyen : 25,4 ans



23,5 ans résidence R'JT
28,4 ans résidence R'JAM®
24,4 ans résidence HOME'R®

Séjour moyen : 17,3 mois



17,7 mois résidence R'JT
16,8 mois résidence R'JAM®
15,9 mois résidence HOME'R®

Ressources moyennes : 1 159 €

(en net par mois)



1 152 € résidence R'JT
1 576 € résidence R'JAM®
853 € résidence HOME'R®

Sortie en logement social ou parc privé

63,2 %



31 % en logement privé
21 % en logement social
11,2 % en FJT ou résidence sociale

Les publics accueillis

Les jeunes en RJT

Résidences Jeunes Travailleurs

Raphaël Blasselle

8 312
jeunes accueillis

48
résidences RJT

31%
CDI, CDD, intérim

Sur les 48 résidences dédiées aux jeunes travailleurs, 8 312 personnes ont été accueillies en 2022, soit 67,9 % des jeunes logés sur l'ensemble de l'ALJT.

Les résident.e.s sont majoritairement originaires de la région Île-de-France (à 80 %) et 15 % viennent de province. 31 % des jeunes logés en RJT sont en CDI et 6 % en CDI à temps partiel.

Au total, 68 % des résident.e.s ont des ressources inférieures ou égales au SMIC (1 353 €) et 46 % vivent sous le seuil de pauvreté* (1 128 €).





Âges

de 18 à 25 ans **82%**
de 26 à 29 ans **17%**
30 ans et + **1%**



Sexe

Masculin **58%**
Féminin **42%**

Origines géographiques



Île-de-France **80%**
Province **15%**
DOM-TOM **1%**
Autres pays **4%**

Montant des ressources mensuelles



Sous le seuil de pauvreté* (1 128€) **46%**
Entre le seuil de pauvreté et le smic (1 353€) **22%**
Entre le smic et le salaire médian (1 880€) **23%**
Au-dessus du salaire médian **9%**

Situations socioprofessionnelles



CDI à temps complet **31%**
CDI à temps partiel **6%**
CDD **10%**
Alternants **33%**
Étudiants **6%**
Intérimaires **4%**
Stagiaires **4%**
Demandeurs d'emploi **6%**



Interview

Originaire d'Albanie, je suis arrivé à 16 ans à Paris et j'ai été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. J'ai passé quelques années à l'hôtel. Ce n'était pas facile. Je voulais devenir coiffeur mais j'ai été orienté vers la cuisine car il y avait plus de chance d'accéder rapidement à un emploi.

**Le chemin a été long.
En juin 2020, j'ai rencontré l'ALJT.**

J'ai eu un logement à Chaville : il était à moi et j'étais seul, parfait pour étudier et préparer mes projets. L'ASE s'est terminée et l'ALJT a continué à m'accompagner et me soutenir.

J'ai validé ma formation et trouvé un emploi salarié à Paris.

En juillet 2022, j'ai obtenu un logement autonome. Je suis fier de mon parcours !

Elizy

Résident à Chaville

Les publics accueillis

Les jeunes en **RJAM**

Résidences Jeunes Actifs en Mobilité

Vincent Baillais / Paris Habitat

1 762
jeunes accueillis

89%
25 ans et +

54%
CDI, CDD, intérim

14 résidences sont dédiées aux jeunes actifs en mobilité.

Elles accueillent 14,4 % des jeunes logés à l'ALJT. Cela représente un total de 1 762 personnes en 2022.

Ils sont 89 % à avoir plus de 25 ans, 54 % sont en CDI et 80 % sont originaires d'Île-de-France.

Sur l'ensemble, 36 % vivent avec des ressources inférieures ou égales au SMIC (1 353 €).

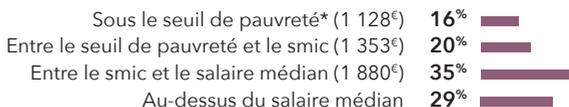




Origines géographiques



Montant des ressources mensuelles



Situations socioprofessionnelles



Interview

Je viens d'Orléans où j'ai vécu pendant 3 ans avant de m'installer en région parisienne. J'ai eu la chance et l'opportunité d'accéder à une formation d'un an en tant qu'auxiliaire de vie. J'ai postulé à l'ALJT de Créteil qui m'a réorientée vers la résidence de Sucy-en-Brie.

Je suis résidente depuis août 2022. Mon arrivée s'est très bien déroulée, j'avais besoin de savoir comment se passerait mon admission avec mon fils sur la résidence et j'ai été reçue au cours d'un entretien. Tout m'a très bien été expliqué, ce qui m'a réconforté et rassuré, puis j'ai été accueillie pour une entrée une semaine après.

Nous nous sommes bien adaptés au sein de la résidence. C'est une résidence calme, à proximité des commerces et de la gare.

Nous nous sommes bien intégrés à la ville de Sucy-en-Brie. Mon fils Wilane, âgé de 3 ans est scolarisé en petite section de maternelle dans cette ville. Nous nous sommes organisées avec une maman de la résidence, dont la fille est dans la même classe que mon fils, pour récupérer à tour de rôle nos enfants.

Naïssa

Résidente à Sucy-en-Brie

Les publics accueillis

Les jeunes en HOMER

Résidences Étudiants et Jeunes Chercheurs

Cécile Martin

2 159
jeunes accueillis

69%
- de 25 ans

76%
vivent avec des ressources
inférieures au seuil de pauvreté

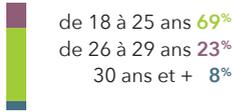
Sur les 12 résidences dédiées aux étudiants et jeunes chercheurs, 2 159 jeunes ont été accueillis en 2022, soit 17,7 % du public de l'ALJT.

69 % de ces jeunes ont moins de 25 ans. Ils sont originaires à 59 % d'Île-de-France. Sur la totalité de ces résident.e.s, 76 % vivent avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté (1 128 €*).





Âges



Sexe

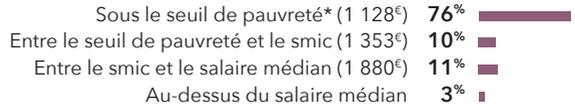


Masculin 51%
Féminin 49%

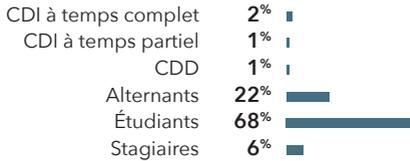
Origines géographiques



Montant des ressources mensuelles



Situations socioprofessionnelles



Interview

Après un bac scientifique et deux années de classes préparatoires en province, j'ai intégré le cursus ingénieur de Télécom Paris que j'ai suivi pendant trois ans.

Depuis mi-octobre, j'ai commencé un doctorat, toujours à Télécom Paris, je souhaite travailler dans la recherche. Je suis arrivé au début du mois de juillet 2022, mon logement précédent au Crous ne pouvait pas être renouvelé à cause de mon entrée en doctorat.

Après l'envoi de ma candidature et l'instruction de mon dossier, l'ALJT m'a proposé un rendez-vous d'état des lieux.

Lors de mon arrivée, l'équipe a été accueillante.

Après les signatures et la réception des clés, j'ai pu organiser le déménagement, facilité par la présence du parking et des ascenseurs.

La résidence est calme et facile d'accès.

Ma chambre est bien agencée. La proximité avec l'école, la boulangerie et la superette est pratique pour le quotidien. Le personnel de la résidence est à l'écoute et agréable lors de la résolution de divers petits problèmes.

Dorian

Résident à Palaiseau

Les publics accueillis

La prévention des impayés : une démarche proactive

Vincent Baillais / Paris Habitat

L'ALJT a réaffirmé, en 2022, la place centrale des actions de prévention des impayés de redevances ou de loyers afin qu'ils ne conduisent pas, à terme, à des situations inextricables. Nous travaillons à mieux prévenir et à mieux gérer les situations difficiles dans lesquelles peuvent se retrouver les résident.e.s que nous accueillons.

L'entrée en résidence marque une étape importante pour les jeunes accueillis et en particulier pour ceux qui rencontrent, ou ont rencontré, des fragilités et des difficultés dans leur parcours personnel, professionnel et résidentiel.

Notre mission est d'accompagner le jeune dans son entrée dans le logement avec la mise en place d'actions spécifiques pour prévenir le plus en amont possible une éventuelle situation d'impayés.

L'objectif est de s'assurer que les nouveaux entrants mobilisent bien leurs droits dans les délais rapides et d'éviter le phénomène de non-recours qui concerne plus d'un jeune sur deux dans une diversité de domaines (insertion, santé, logement...).

En amont, l'ensemble des dispositifs pour favoriser l'accès à nos résidences (Fonds de solidarités logement, Fonds confiance jeunes Île-de-France et Visale) sont mobilisés.

La gestion locative à l'ALJT se traduit par un suivi dans la proximité avec des collaborateurs dédiés sur nos 74 résidences. Ce suivi contribue pleinement à la prévention des impayés de redevances ou de loyers car il permet d'être réactif en cas de difficultés rencontrées par le jeune.



Il faut analyser et comprendre les raisons de l'impayé car il est, bien souvent, un révélateur d'autres problèmes rencontrés par le jeune. C'est ce travail de proximité qui permet à notre association d'agir pour que les résident.e.s, malgré leurs difficultés, réussissent leur parcours résidentiel.

Afin d'accompagner notre démarche, un guide de prévention des impayés a été édité pour accompagner les professionnels de notre association et harmoniser nos pratiques d'accompagnement.

Il édicte, une éthique et des principes d'action communs. Il constitue un outil pour tous les collaborateurs de l'ALJT, qui accompagnent au quotidien les 12 000 jeunes accueillis en 2022.

Malgré toutes les actions de prévention mises en place par l'ALJT, un impayé peut survenir. Afin de préserver la pérennité du projet logement du jeune et les intérêts de l'association, il est indispensable de traiter cette situation rapidement.

L'enjeu est de comprendre les raisons du retard de paiement ou de l'impayé qui peuvent varier d'une situation à l'autre. Il est important de les identifier au plus vite afin d'éviter l'aggravation de la dette et de rechercher les solutions pour la résorber.

Dans la pratique, cela se traduit par une posture constamment proactive avec le jeune, en diversifiant les modes de prise de contact.

Nous mettons tout en œuvre pour personnaliser et diversifier les modes de relance (mail, courrier, sms, appel téléphonique...) dès le premier impayé. Faire réagir, adapter les solutions proposées sont les missions du nouveau service « Prévention et gestion des impayés » créé en octobre 2022. Il œuvre au quotidien pour éviter au jeune que l'impayé ne devienne trop important, lui permettre de réguler sa dette et de retrouver rapidement un équilibre financier pour conserver son logement.

En 2022, une enveloppe d'Aide sur quittance d'un montant de 25 000 € a été dédiée à la prévention des impayés. Elle a permis d'aider 47 jeunes, représentant 110 mensualités (soit sur des redevances ou loyers complets, soit après déduction de l'APL).

Depuis août 2022, les résident.e.s de Seine-et-Marne peuvent bénéficier d'un fond de sécurisation mis en place par la CAF du 77 (en lien avec l'Urhaj Île-de-France) pour faciliter l'accès des jeunes les plus précaires aux R'JT du département (financement du dépôt de garantie, aide à l'installation, avance d'APL) ou le maintien dans le logement pour des jeunes rencontrant une difficulté passagère de paiement de leur redevance.



L'offre de logements



La poursuite du développement

Dans la continuité de 2021, l'année 2022 a été marquée par 4 nouvelles prises en gestion. L'offre de logements pour étudiants se renforce avec 3 nouvelles résidences ; la reprise du développement de résidences pour jeunes travailleurs se confirme.

En 2022, 334 nouvelles places ont ainsi été créées sur des territoires attractifs et bien desservis par les transports.



JANVIER 2022

RÉSIDENCE DE VILLEJUIF ALFRED DE MUSSET / HOME'R®

- 158 logements, 158 places

PROPRIÉTAIRE : Seqens Solidarités

Avec cette 2^{ème} ouverture à Villejuif, l'ALJT confirme son implantation sur ce territoire dynamique, proche de Paris, au cœur d'un maillage dense en transports en commun et proche d'une future gare du Grand Paris Express



AVRIL 2022

RÉSIDENCE DE FONTENAY-SOUS-BOIS / HOME'R®

- 93 logements, 107 places

PROPRIÉTAIRE : RATP Habitat

Trois bâtiments en un avec une bâtisse ancienne complètement rénovée, un immeuble de bureau restructuré et surélevé et deux maisonnettes accolées.

Le tout forme notre nouvelle résidence de Fontenay-sous-Bois, au cœur d'un petit jardin, à quelques mètres de la gare RER et du Bois de Vincennes.





Cécile Martin

JUILLET 2022

RÉSIDENCE DE PARIS 20^{ÈME} PIAT / HOME'R®

- 4 logements, 23 places

PROPRIÉTAIRE : ICF Habitat La Sablière

Le projet, lauréat du concours « Réinventer Paris » avec ICF Habitat La Sablière et l'architecte Vincent Saulier, est la première réalisation en coliving de l'ALJT. Il comporte notamment deux logements occupés par dix jeunes, partageant cuisine et espace commun, mais disposant chacun de leur chambre avec salle de bain privative.



Vincent Baillais / Paris Habitat

DÉCEMBRE 2022

RÉSIDENCE DE PARIS 14^{ÈME} SAINT-JACQUES / R'JT

- 116 logements, 126 places

PROPRIÉTAIRE : L'Habitation confortable

Dans un bâtiment à forte valeur patrimoniale, complètement restructuré pour l'occasion, l'ALJT continue à déployer son offre à destination des familles monoparentales avec 6 nouveaux logements dédiés.

L'offre de logements



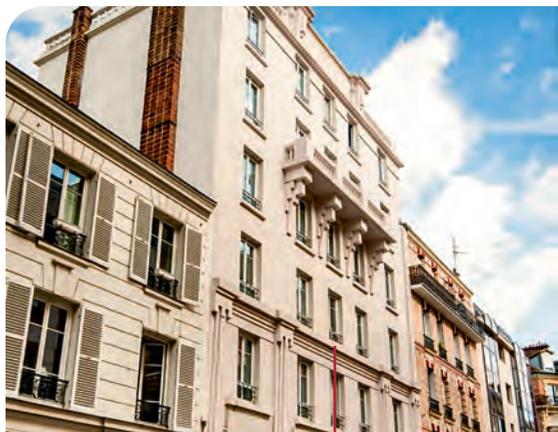
Maintenir l'attractivité et la qualité des résidences

La qualité du logement et du service rendu ont un effet notable sur l'attractivité de la résidence et son équilibre économique. Comme chaque année, l'ALJT met en œuvre son plan pluriannuel d'entretien du patrimoine.

Retour sur quelques belles opérations...

PARIS 18 / R'JT 148 RUE DES POISSONNIERS

- Remplacement des kitchenettes : 171 000 €
- Rénovation du hall (sols, peintures, plafond) : 21 000 €



BOULOGNE / R'JT SOLFERINO

Après avoir rajeuni les parties communes en 2020, la rénovation de la résidence de 90 logements a porté sur des travaux de pose de nouvelles kitchenettes et changement complet des sols.

- Coût des travaux : 196 000 €
- Mobilier : 110 000 €
- Intervention artistique : 7 000 €



SARCELLES / R'JT PAUL VALÉRY

Avant de lancer une lourde opération de rénovation de la résidence, les équipes de la direction projets et patrimoine ont réalisé 3 logements-témoins pour bien appréhender la complexité de l'opération.

- **Traiter la problématique des logements partagés**, difficiles à commercialiser car ne répondant plus à la demande : transformation d'un logement partagé en 3 logements autonomes
 - Coût : 52 000 €
- **Traiter la problématique du remplacement des cabines 3 fonctions par des salles de bain traditionnelles**. Cela implique des travaux lourds sur les cloisons.
 - Coût : 32 000 € sur 2 typologies de logement

La faisabilité et la qualité de la réalisation préfigure la mise à niveau de l'ensemble de la résidence qui sera mis en œuvre sur l'année 2023.

La sécurité des résident.e.s

Priorité de l'ALJT, les investissements ont porté principalement sur :



LE REMPLACEMENT DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

à Argenteuil et Boulogne
Solférino pour environ
100 000 €



LE REMPLACEMENT DES SYSTÈMES DE VIDÉOSURVEILLANCE

obsolètes (14 sites) pour
environ 63 000 €



LA MODERNISATION DES CONTRÔLES D'ACCÈS

à Neuville et
Épinay-sur-Seine
pour 24 000 €

20

Nos
partenaires propriétaires



CDC Habitat social

3 461 logements / 21 R'JT + 4 R'JAM®



Seqens Solidarités

878 logements / 3 R'JT + 2 R'JAM® + 3 HOME'R®



3F Résidences

619 logements / 4 R'JT + 2 R'JAM® + 1 HOME'R®



RATP Habitat

433 logements / 1 R'JAM® + 3 HOME'R®



LogiRep - Polylogis

359 logements / 2 R'JT + 1 R'JAM®



1001 Vies Habitat

329 logements / 2 HOME'R®



Antin Résidences

276 logements / 2 R'JT + 1 R'JAM®



L'Habitation Confortable - Groupe Paris Habitat

367 logements / 5 R'JT



Val d'Oise Habitat

213 logements / 1 R'JT





RIVP

212 logements / 2 R'JT



Elogie - SIEMP

192 logements / 4 R'JT



SEMISO

175 logements / 1 R'JT + 1 R'JAM®



Clésence

159 logements / 1 R'JT



Pierres et Lumières

134 logements / 1 R'JAM®



ICF Habitat La Sablière

129 logements / 1 R'JT + 1 HOME'R®



**Hauts-de-Seine Habitat
& Fondation Paris Dauphine**

110 logements / 1 HOME'R®



Les Résidences Yvelines Essonne

91 logements / 1 R'JT



Toit et Joie - Poste Habitat

59 logements / 1 R'JAM®



Hauts-de-Seine Habitat

37 logements / 1 HOME'R®



Les ressources humaines



La politique RH de l'ALJT s'inscrit dans le cadre de la déclinaison des priorités stratégiques du projet associatif et au travers de nos valeurs d'engagement, de respect, d'équité et de solidarité inscrites dans nos pratiques et notre fonctionnement.

1 Développer les compétences de nos salarié.e.s et favoriser les mobilités

Comme chaque année, l'ALJT favorise et privilégie la promotion interne pour répondre à ses besoins en compétences en permettant à tous ceux qui le souhaitent d'accéder à une évolution professionnelle vers ses métiers.

L'ALJT s'attache aussi à garantir un accès équitable à la formation à tous ses collaborateurs, quel que soit leur niveau hiérarchique. Elle organise une politique de formation au plus près du terrain destinée à tous les profils,

À titre d'exemple, nous avons formés 40 salarié.e.s aux premiers secours en santé mentale, 14 salarié.e.s à l'accompagnement des familles monoparentales au sein de l'ALJT, 33 salarié.e.s cadres au droit du travail.

En 2022, 28 salarié.e.s ont bénéficié d'une mobilité interne (contre 21 en 2021) :

- 4 promotions internes (2 en 2021),
- 18 mobilités fonctionnelles (8 en 2021),
- 6 mobilités géographiques (11 en 2021).

en s'appuyant sur l'ensemble des dispositifs accessibles au niveau de la branche de l'Habitat et du logement accompagné et de l'offre de formation externe existante.

En 2022, l'ALJT a pris en charge la formation de **223 salarié.e.s** dans le cadre du plan de développement des compétences, soit **73 % de notre effectif**, pour un nombre total d'heures de formation tous dispositifs confondus de **6 007 heures**.

Évolution des effectifs au 31/12/2022

	2020	2021	2022
Féminin	196	185	202
Masculin	116	120	108
Total	312	305	310

**Tous les salariés liés par un contrat de travail sont comptabilisés. (hors intérimaires)*

2 Favoriser l'accès à l'emploi pour tous dans la diversité et l'égalité

En 2022, 96 salarié.e.s ont été recruté.e.s contre 80 en 2021 dont 74 % en CDI contre 68 % en 2021. Nos recrutements concernent très majoritairement les métiers de l'accompagnement puis de l'encadrement et de la maintenance.

Enfin, conformément à nos obligations liées à la Loi Liberté de septembre 2018, l'ALJT a publié le 25 février 2023 son index de l'égalité femmes - hommes au titre de l'année 2022, et le score obtenu est de 83/100. Le détail des résultats par critères est accessible sur notre site internet en mars de chaque année.

4 Promouvoir un dialogue social de qualité

L'ALJT est depuis longtemps attachée à un dialogue social régulier et de qualité avec les instances représentatives du personnel.

L'année 2022 a été marquée par l'élection au CSE et la signature de nouveaux accords collectifs avec les délégués syndicaux et la direction portant sur les salaires (primes collectives, Ségur social et exclus du Ségur, attribution de points de développement des compétences, revalorisation des tickets restaurant), le partage de la valeur ajoutée (accord d'intéressement), les conditions de travail (télétravail) et le droit syndical.

3 Garantir la santé et la sécurité au travail

L'ALJT engage des moyens importants chaque année dans l'entretien, la rénovation ou la réhabilitation de son parc de résidences qui vise à l'amélioration des conditions de vie de nos résident.e.s et celles de nos salarié.e.s en disposant d'un environnement de travail adapté et de qualité pour exercer leurs missions au quotidien.

L'ALJT s'est aussi engagée dans une politique de prévention des risques professionnels avec l'aide du cabinet Didacthem, désigné par la branche des foyers de jeunes travailleurs pour mettre à jour le document unique d'évaluation des risques dans l'ensemble de nos résidences.



5 Accompagner la transformation RH et digitale au service du développement

Le système d'information RH « SIGMA RH » a été totalement déployé auprès de nos salarié.e.s couvrant ainsi toute la fonction RH : de la gestion administrative, à la gestion des talents (la formation, le recrutement et les entretiens), à la gestion des congés, des absences et le temps de travail (CET compris).

La gestion financière



Les produits d'exploitation 57 760 K€

- 83 % Hébergement
- 4 % Accueil conventionné
- 9 % Prestations et subventions
- 4 % Autres produits



Les produits d'activité

HÉBERGEMENT

- 45 542 K€
- + 8% / + 3 234 K€

ACCUEIL CONVENTIONNÉ

- 2 385 K€
- 1% / - 22 K€

PRESTATIONS ET SUBVENTIONS

- 4 812 K€
- + 7% / + 331 K€



Les charges d'exploitation 56 257 K€

- 51 % Coût des locaux
- 39 % Coût du personnel
et frais de structures
- 11 % Autres charges



Coût des locaux

LOYERS

- 15 064 K€
- + 7% / + 1 009 K€

FLUIDES

- 4 808 K€
- 11% / - 603 K€

SERVICES D'ENTRETIEN ET DE SÉCURITÉ

- 3 381 K€
- + 5% / + 168 K€

MAINTENANCE, MATÉRIEL ET RÉPARATION

- 2 901 K€
- + 27% / + 623 K€

TAXES, TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT ET AUTRES CHARGES

- 2 354 K€
- + 19% / + 382 K€
- (dont 1 193 K€ de charges de remise en état)

20 532 K€

21 700 K€



2021



2022

Frais de personnel et de structure

Salaires : **+ 375 K€**

Intérim et coûts assimilables : **+115 K€**

Frais de structure et charges communes : **+ 678 K€**

Évolution impayés et frais de contentieux

Irrécouvrables, variation sur provisions
clients douteux et frais de contentieux.

• **862 K€**

- 10% / - 91 K€

-91^{K€}





Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF (euros)

	2022		2021	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	2 157 381	1 888 163	269 218	326 535
Frais d'établissement	1 150 710	1 102 175	48 535	93 893
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 006 671	785 988	220 683	230 328
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	2 315
Immobilisations corporelles	26 615 513	20 902 358	5 713 155	5 960 676
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 614 505	20 902 358	5 712 147	5 766 955
Immobilisations corporelles en cours	1 008	0	1 008	193 721
Immobilisations financières	2 349 663	0	2 349 663	2 327 390
Participations et créances rattachées	1 518 740	0	1 518 740	1 524 686
Autres titres immobilisés	830 923	0	830 923	802 705
Total I	31 122 557	22 790 521	8 332 036	8 614 602
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Créances	7 424 327	2 222 554	5 201 773	4 422 251
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 019 214	2 222 554	3 796 660	3 199 089
Autres	1 405 113	0	1 405 113	1 223 162
Valeurs mobilières de placement	2 500 000	315 102	2 184 898	6 000 000
Disponibilités	14 357 178	0	14 357 178	8 716 165
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total II	24 281 505	2 537 656	21 743 849	19 138 417
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	55 404 062	25 328 178	30 075 885	27 753 018



Bilan au 31 décembre 2022

PASSIF (euros)

	2022	2021
Fonds propres	518 530	518 530
Fonds propres sans droit de reprise	518 530	518 530
Fonds propres avec droit de reprise	0	0
Report à nouveau	3 491 639	3 029 308
Excédent ou déficit de l'exercice	1 686 944	462 332
Total I (situation nette)	5 697 113	4 010 170
Subventions d'investissement	569 074	671 739
Fonds reportés et dédiés	99 039	0
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0
Fonds dédiés	99 039	0
Total II	668 113	671 739
Provisions	6 678 483	5 925 732
Provisions pour risques	142 090	142 090
Provisions pour charges	6 536 393	5 783 642
Dettes	17 032 175	17 122 877
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	3 337 326	3 069 557
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 099 899	9 452 118
Dettes fiscales et sociales	4 311 280	4 434 393
Autres dettes	283 670	166 808
Produits constatés d'avance	0	22 500
Total III	23 710 659	23 071 109
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	30 075 885	27 753 018



Compte de résultat exercice 2022 (euros)

	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	290 660	276 930
Ventes de biens et services	47 927 009	44 715 112
Ventes de biens	0	0
Ventes de prestations de service	47 927 009	44 715 112
Produits de tiers financeurs	5 539 235	4 480 461
Concours publics et subventions d'exploitation	5 539 235	4 480 461
Ressources liées à la générosité du public	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 979 376	1 566 674
Autres produits	1 023 816	1 008 144
Total I	57 760 097	52 047 321
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	5 747 072	6 245 171
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	25 117 042	22 316 780
Impôts, taxes et versements assimilés	2 618 148	2 641 589
Salaires et traitements	11 447 561	11 142 429
Charges sociales	4 858 262	4 843 089
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 167 061	2 424 118
Dotations aux provisions et reports	1 780 233	1 467 107
Autres charges	484 588	625 156
Total II	56 219 967	51 705 437
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 540 130	341 884

	2022	2021
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	22 781	18 150
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	25 966	22 896
Autres intérêts et produits assimilés	7 063	2 982
Total III	55 811	44 029
CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts et charges assimilées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total IV	0	0
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	55 811	44 029
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 595 941	385 913
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 173	3 396
Sur opérations en capital	23 570	43 213
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	102 666	96 456
Total V	128 409	143 065
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	2 700
Sur opérations en capital	37 405	43 326
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	20 619
Total VI	37 405	66 646
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	91 003	76 419
Total des produits (I + III + V)	57 944 316	52 234 415
Total des charges (II + IV + VI)	56 257 372	51 772 083
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 686 944	462 332

La gouvernance

au 31 décembre 2022

MEMBRES PERSONNES PHYSIQUES

Nadia Berghout

Jean-Pierre Bobichon

Yves Burgeat

Membre du Bureau

Gilles Desrumaux

Membre du Bureau

François Garraud

Jean-Yves Lautridou

Trésorier

Pascal Van Laethem

Président

REPRÉSENTANTS PERSONNES MORALES

Mohamed Ayadi

Banque des territoires

Laurence Boucard

3F Résidences - groupe Action Logement

Éric Dubertrand

Membre du Bureau

CDC Habitat

Léonie Duphénieux

Banque des territoires

Florian Guyot

Association Aurore

Édith Pescheux

URCLLAJ IDF

Marie-Hélène Tiné

CESER IDF

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Yahya Admi

Force Ouvrière



organigramme

La gouvernance
Président

Directeur général

**Les directions
Siège**

DIRECTION
ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

DIRECTION
DE L'INGÉNIERIE SOCIALE
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION
DES SYSTÈMES D'INFORMATION

DIRECTION
DES PROJETS ET PATRIMOINE

**La direction
de l'exploitation**

TERRITOIRE 75-93 EST

TERRITOIRE 77-94

TERRITOIRE 95-93 OUEST

TERRITOIRE 78-91-92

FILIÈRE ÉTUDIANTE

**Les réseaux
métiers**

GESTION LOCATIVE SOCIALE

PROJETS SPÉCIFIQUES

VIE RÉSIDENIELLE

GESTION HÔTELIÈRE ET SÉCURITÉ



aljt

- 75 **PARIS**
1 357 logements
- 77 **SEINE-ET-MARNE**
466 logements
- 78 **YVELINES**
405 logements
- 91 **ESSONNE**
344 logements
- 92 **HAUTS-DE-SEINE**
746 logements
- 93 **SEINE-SAINT-DENIS**
1 343 logements
- 94 **VAL-DE-MARNE**
1 029 logements
- 95 **VAL-D'OISE**
1 138 logements
- **HOME'R®**
1 405 logements

Chiffres 2022

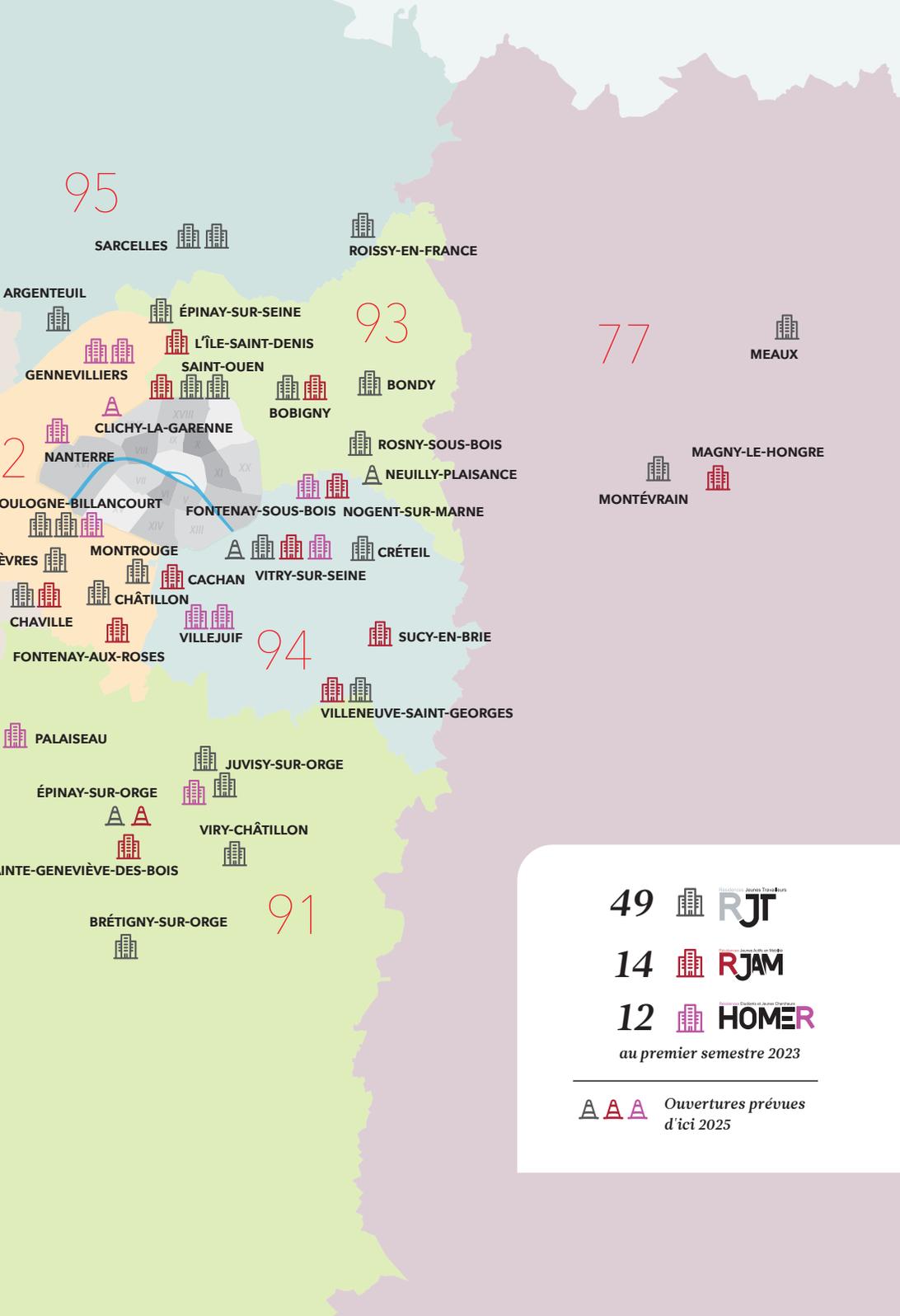
CERGY PONTOISE
NEUVILLE

78

VAUCRESSON

BOIS-D'ARCY
VERSAILLES
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX





49  Associations Jeanes Talonsiers **RJT**

14  Association des Jeunes de la Région de Montesson **RJAM**

12  Association des Hommes de la Région de Evry **HOMER**

au premier semestre 2023

   Ouvertures prévues d'ici 2025



aljt

Accueillir · Loger · Accompagner



Avril 2023 - Crédit photos : Cécile Martin (couverture), Shutterstock, Jon Ongkiehong, ALJT
Impression - Promoprint Papier Pefc® (Forêts gérées durablement)
Pass' Logement®, R'JAM®, HOME'R® sont des marques déposées par l'ALJT.

www.aljt.com